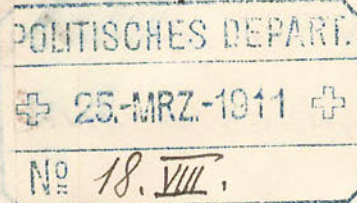


Légation de Suisse
en Italie. *Reception ✓*
in un'aula ✓
Rome, le 22 Mars 1911

Confidentielle



Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous bande le n^o 3 du 15^e du Journal "l'Italie all'Estero" contenant le fameux article à sensation sur les alliances de la Suisse avec l'Autriche-Hongrie contre l'Italie et avec l'Allemagne contre la France qui vous a procuré la visite du correspondant du Corriere della sera, Mr. Bargini.

Ce journal n'a pas d'importance et n'a pas d'abonnés. Il a suspendu l'année dernière ses publications. Le directeur actuel, l'ava, secouru par pitié par Tissoni, a fait ensuite du chantage contre lui. L'article est fait pour se faire de la réclame.

Mais si le motif de cette publication à sensation nous est indifférent, il est de quelque intérêt de savoir que la matière a été fournie par des bruits que j'ai déjà eu

En Département politique
Berne



l'honneur de vous signaler dans mon rapport du 28 Décembre dernier au sujet de la convention du Gothard et dans le rapport politique du 3 Janvier écoulé (avant dernière page).

J'ai lieu de croire que l'état major italien a relevé, peut-être en l'exagérant, l'importance des quelques oeuvres de fortification que nous avons érigées, pour compléter celles du Gothard, au Canton du Tessin. Leur proximité presque immédiate de la frontière italienne peut avoir fait croire qu'elles ont un caractère agressif. Cette circonstance aura fait entrevoir une relation avec d'autres innovations dans l'armée (cavalerie, différentes réformes dépendant de la réorganisation militaire générale) ainsi qu'avec quelque confiance sur des suppositions théoriques ayant une apparence entreprenante, même agressive, tenue, pour

l'amour de l'art, par quelque officier
instructeur et de fil en aiguille,
la vive phantasie et l'impressionnabilité
presque malade de Mr. Luzatti ai-
dant, ce dernier a fini par entrevoir
des alliances de la Suisse contre
l'Italie. Et les ombres ont pris
corps dans cette tête pleine d'ima-
gination et l'ont poussée à s'ouvrir
à moi et à me faire part de ses
préoccupations. Comme je vous l'ai
écrit, je les ai traitées d'absurdité.
Mais Mr. Luzatti n'en dormait pas
et arriva jusqu'à me prier de me
rendre à Berne pour vous en
parler. C'était fin Décembre.
Une dizaine de jours après, le marquis
de San Giuliano me demanda si
j'avais été absent. Je n'avais pas
bougé de Rome. Il fit ironiquement
allusion aux discours de Luzatti
et nous en avons ri ensemble.
Le Roi doit s'en être amusé aussi, mais

probablement pour me montrer qu'il n'y
 croyait ^{en} rien, à un bal de cour, sans
 nullement toucher au sujet, s'entretenant
 avec moi de choses banales pendant un
 temps relativement long et qui fut re-
 marqué. Un sénateur, intime du Roi, me
 fit, ces jours là, une insinuation moqueuse
 à l'égard du Président du Conseil.
 Ce dernier, m'ayant rencontré dans une
 soirée, me demanda si j'avais été à
 Berne et si je n'avais rien à lui dire.
 Et sur ma réponse toute négative, il
 revint avec plus d'insistance que jamais
 à son idée fixe que je me rende à Berne.
 Sans le contraire, je fis part de cette
 conversation à Mr. de San Giuliano
 qui me pria de ne rien écrire et de ne
 pas bouger, mais que si j'avais une occasion
 de passer par Berne plus tard je lui
 ferais plaisir de me renseigner au sujet
 du caractère des fortifications en ques-
 tion afin de pouvoir donner des
 assurances de nature à dispenser
 l'état major italien de penser à ériger

Légation de Suisse
en Italie.

Rome, le

lui aussi des fortifications sur
notre frontière. Je lui ai dit que
notre politique de neutralité nous
imposait certains devoirs de prévoyance
pour toute éventualité et que notre
Assemblée fédérale avait demandé à ce
que le plan de défense fut complété
en ce qui concerne les fortifications
mais qu'elle s'était animée d'un esprit
d'économie et non agressif puisque
elle avait réduit le budget des dépenses
pour les fortifications d'un million.
Je fis remarquer du reste que l'Italie
aussi avait fait des fortifications
au Simplon et bien plus formida-
bles que les nôtres et que nous ne di-
sions rien, chacun ayant le droit
de se défendre comme il croit.
Une circonstance s'offrit à moi qui me

donna la possibilité de rassurer entièrement Mr. Luzzatti et l'état major italien. Des raisons de santé me firent faire une absence de Rome et j'en profitai pour aller rendre visite au regretté Conseiller fédéral Bremser à Menton. A cette occasion je lui fis part des préoccupations en question. Il me renseigna amplement sur tous les détails (avec une limpidité d'esprit qui me donnait toute confiance en ses conditions de santé) et confirma substantiellement ce que j'avais déjà dit à mes interlocuteurs à Rome. En effet, rentré ici, j'ai pu assurer ces Messieurs que j'étais parfaitement bien renseigné et l'incident a été clos. J'ai l'impression qu'on aurait bien aimé ici qu'on n'en eût jamais rien su à Berne.

Mais en l'état des choses et après
la disparition de Mr. Breuner qui se
proposait de vous en entretenir verbal-
ment, j'ai cru qu'il était opportun
de vous mettre au courant de ce
qui précède.
Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma très-haute
considération.

J. L. Poda

une annexe
à part